

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Université de Corse, jeune université pluridisciplinaire réouverte en 1981 et seule université présente sur le territoire insulaire, est par essence au cœur des enjeux internationaux de par sa situation géopolitique stratégique en Méditerranée. Depuis 10 ans, elle s'est dotée d'un outil au service de son internationalisation croissante: le Bureau des Relations Internationales dont la structure s'est adaptée au fil du temps aux ambitions internationales de l'Université. En 2008, l'Université de Corse a été l'un des membres fondateurs du premier Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur (PRES) transnational. Elle s'est associée aux Universités de Gênes-Turin, Paris VI Pierre et Marie Curie (Observatoire océanographique de Villefranche sur Mer), Nice-Sofia Antipolis et Sud Toulon-Var afin de mener un travail commun sur les thématiques méditerranéennes. La structuration de son réseau international s'est poursuivie en 2010 par un nouveau projet dont elle a été à l'initiative: le Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI), auquel ont adhéré 19 universités insulaires fondatrices en zone Europe et hors Europe. Ces universités insulaires se sont fédérées autour des thématiques insulaires suivantes en vue d'une coopération scientifique, académique et de transfert: Énergies Renouvelables, Gestion des Risques Majeurs, Ressources Naturelles, Gestion et Valorisation des Eaux, Dynamique des Territoires et Développement Durable, Identités et Cultures, Technologies de l'Information et de la Communication. En 2013, le RETI compte 26 universités partenaires. Le rôle du programme Erasmus dans la constitution des réseaux internationaux précités a été fondamental dans la mesure où il a permis à l'Université de Corse de travailler durant nombreuses années avec ses partenaires Erasmus dans le cadre d'échanges d'étudiants et d'enseignants, ce qui a abouti à la création de liens durables et à un renforcement de la coopération inter-universitaire, notamment au développement de projets scientifiques et académiques. Les organismes situés en zone Méditerranéenne ainsi que sur les territoires insulaires en Europe et hors Europe sont des partenaires privilégiés par l'Université de Corse dans le cadre de sa politique d'internationalisation. Toutefois, les institutions et organismes exerçant des activités de recherche et de formation en lien avec l'identité scientifique de l'Université de Corse (voir thématiques du RETI suscitées), au-delà de leur zone géographique de localisation, répondent aux critères de sélection définis par l'Université de Corse. Dans une optique d'internationalisation structurée de ses activités, l'Université de Corse soutient prioritairement les mobilités Erasmus sortantes à destination des institutions et entreprises situées dans les zones insulaires, méditerranéenne, anglophones ainsi que les mobilités vers les organismes dont les activités sont liées aux thématiques constituant l'identité scientifique de l'Université de Corse. Les groupes-cibles et activités de mobilité sortante prioritaires dans le cadre du programme Erasmus sont les suivantes: mobilité étudiante aux niveaux DUT, Licence, Master et Doctorat : mobilité pour études (SMS), mobilité pour stages (SMP). Objectif: apprentissage de la langue et de la culture, acquisition de nouvelles compétences académiques ou professionnelles, meilleure employabilité, ouverture d'esprit, adaptabilité/mobilité des enseignants: mobilité d'enseignement (STA) et mobilité de formation (STT) vers un établissement d'enseignement supérieur partenaire (ou vers une entreprise pour la STT)/mobilité de prospection. Objectif: exportation des connaissances, échanges cognitifs et de pratiques, renforcement de la collaboration académique et scientifique, création de nouveaux partenariats Erasmus ciblés/mobilité des administratifs: mobilité de formation (STT) vers un établissement d'enseignement supérieur ou vers une entreprise. Objectif: échange de pratiques, meilleure connaissance des modes de fonctionnement de nos partenaires européens.

Les groupes-cibles et activités de mobilité entrante prioritaires dans le cadre du programme Erasmus sont les suivantes: mobilité des étudiants de nos universités partenaires aux niveaux DUT, Licence, Master et Doctorat dans le cadre d'une mobilité d'études (SMS)/mobilité des enseignants de nos universités partenaires Erasmus: mobilité d'enseignement (STA) ciblée/mobilité de personnels d'entreprises non-françaises dans le cadre d'une mobilité d'enseignement Erasmus (STA)/mobilité de prospection en vue de la création d'un nouvel accord Erasmus/mobilité de formation (STT) ciblée. Dans le cadre de partenariat de double-diplôme ou co-diplôme, les enseignants sont les porteurs de projet. Après avoir défini les objectifs et les impacts divers du projet avec les partenaires et le Vice-président en charge du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), l'ensemble est présenté en CEVU avant passage en Conseil d'Administration. Les co-diplomations sont prioritaires sur les délocalisations.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie de l'Université de Corse pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme figure dans la section précédente (question 1) et dans la section suivante (question 3). Dans ces paragraphes, la stratégie internationale européenne et hors Europe de l'Université de Corse a été mise en lien avec les actions du Programme.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation de l'Université de Corse Pascal Paoli au programme "Erasmus pour tous 2014-2020" constituera un atout indéniable pour l'atteinte de ses objectifs d'internationalisation et de modernisation. Les actions proposées par ce programme, axées autour des objectifs européens de modernisation de l'enseignement supérieur, représentent une formidable "boite à outil" pour les établissements d'enseignement supérieur. Le programme Erasmus permet aux établissements d'enseignement supérieur de passer des partenariats stratégiques dans le domaine de la formation afin de renforcer la coopération éducative. Erasmus soutient également la mobilité des personnes (étudiants, enseignants, personnel administratif) en vue de développer une compréhension mutuelle des systèmes d'éducation, de mettre en œuvre des échanges de bonnes pratiques et de faciliter la mobilité professionnelle (via les mobilités de stage, de formation des personnels et des enseignants). Durant la nouvelle période de programmation 2014-2020, l'Université de Corse prévoit d'asseoir ses partenariats Erasmus existants tout en développant la passation de nouveaux partenariats stratégiques et qualitatifs en lien avec sa politique internationale. De même, la mise en place de diplômes en partenariat international (double-diplômes, diplômes multiples, diplômes conjoints) est une des priorités de notre institution. A ce titre, le développement de parcours de type Erasmus Mundus devra être envisagé en vue de franchir une étape qualitative en termes de coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur. L'implication de l'Université de Corse dans un parcours d'excellence international lui permettra d'améliorer son attractivité et sa visibilité tout en participant à l'enrichissement de ses formations et à sa modernisation. Dans le cadre de la politique du voisinage européen visant à soutenir la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur, un renforcement de la coopération avec nos pays voisins en zone Méditerranée sera une piste à envisager. Enfin, l'Université de Corse poursuivra sa mission de diffusion ciblée de l'information sur les différents programmes européens susceptibles de soutenir les projets portés par la communauté universitaire et/ou de susciter l'émergence de nouvelles idées de coopération européenne et internationale.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)